

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ 1 2 mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		VÉTÉRIINAIRE COLLABORATEUR(TRICE)													
Nature de l'activité (1)		31 Adhérents								Code activité pour les praticiens médicaux					
N° SIRET										si exercice en société (2) AV		Nombre d'associés AS			
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles «recettes-dépenses» AK				d'après les règles «créances-dettes» AL									
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe		CV <input checked="" type="checkbox"/>		Taxe incluse		CW		Non assujetti à la TVA		AT			
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM <input checked="" type="checkbox"/>		Année d'adhésion AN				Nombre de salariés AP				Salaires nets perçus AR			
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)				DA											
R E C E T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①.....										AA	72 688	100,23 %	
	2	A déduire Débours payés pour le compte des clients ②.....										AB			
	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés L.....) ③.....										AC	165	0,23 %	
	4	Montant net des recettes.....										AD	72 523	100,00%	
	5	Produits financiers ④.....										AE	5	0,01 %	
	6	Gains divers ⑤.....										AF	1 074	1,48 %	
	7	TOTAL (lignes 4 à 6).....										AG	73 602	101,49 %	
D É P E N S E S	8	Achats ⑥.....										BA	400	0,55 %	
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature ⑦.....										BB		
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière).....										BC		
	11	Impôts et taxes ⑧	Taxe sur la valeur ajoutée.....										BD		
	12		Contribution économique territoriale.....										JY	336	0,46 %
	13		Autres impôts.....										BS	1310	1,81 %
	14	⑧	Contribution sociale généralisée déductible.....										BV	3 328	4,59 %
	15	Loyer et charges locatives.....										BF	99	0,14 %	
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨.....										BW			
	17	Entretien et réparations.....											361	0,50 %	
	18	Personnel intérimaire.....													
	19	Petit outillage ⑩.....											196	0,27 %	
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité.....											71	0,10 %	
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪.....											926	1,28 %	
	22	Primes d'assurances.....											447	0,62 %	
	23	Frais de véhicules ⑫.....											5 154	7,11 %	
	(cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>).....														
24	Autres frais de déplacements (voyages...).....											709	0,98 %		
25	Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires BT 12 521 dont facultatives BU 3 593										BK	16 114	22,22 %		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès.....											463	0,64 %		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone.....											597	0,82 %		
28	Frais d'actes et de contentieux.....											51	0,07 %		
29	Cotisations syndicales et professionnelles.....										BY	477	0,66 %		
30	Autres frais divers de gestion.....											173	0,24 %		
31	Frais financiers ⑭.....										BN	67	0,09 %		
32	Pertes diverses ⑮.....										BP	25	0,03 %		
33	TOTAL (lignes 8 à 32).....										BR	31 308	43,17 %		

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION

VÉTÉRIINAIRE COLLABORATEUR(TRICE)

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

31 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)					CA	42 294	58,32 %
	35	Plus-values à court terme ¹⁶					CB			
	36	Divers à réintégrer ¹⁷					CC	440	0,61 %	
	37	Bénéfice Ste civile de moyens ¹⁸					CD			
	38	TOTAL (lignes 34 à 37).....					CE	42 734	58,92 %	
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)					CF			
	40	Frais d'établissement ¹⁹					CG			
	41	Dotation aux amortissements ²⁰					CH	613	0,85 %	
	42	Moins-values à court terme					CK	21	0,03 %	
	21	Divers à déduire	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE	AX			
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficits Ste civile de moyens ¹⁸					CM			
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)					CN	634	0,87 %	
46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)					CP	42 100	58,05 %		
47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)					CR				
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :					CX	13 407	
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY	339	
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :					CZ		
6	Contribution économique territoriale ²³		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU		
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ^B et ¹² (1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.									
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)		
Modèle(s)	Types (1)			(2)	Type de carburant (3)					
	T		X			14 692				
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →										
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B		

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB.